

# L'Écho de la tour

Bulletin d'information d'Ambleny

N° 2

## D'automne et d'hiver

Lotos

Repas dansant

Course cycliste

Marché de Noël...

...et toutes les infos

Octobre - Novembre - Décembre 2014



N° 2  
Octobre-Décembre 2014  
Trimestriel  
nouvelle série

## Sommaire

### Infos municipales ..... 3

Mairie, jours et heures d'ouverture.  
Bibliothèque, mode d'emploi.  
Vœux de la municipalité.

### État civil, ..... 4

Naissances et décès.  
À la mémoire d'André Haber.

### Conseils municipaux ..... 5

Les comptes rendus.

### Travaux ..... 6

Voirie, cimetière, éclairage,  
monument aux morts, sortie école.

### Salle de restauration scolaire .... 7

Ouverture et tarifs 2015.

### Manifestations ..... 8

Ça s'est passé à Ambleny  
cet automne...

### Infos pratiques ..... 10

Détecteurs de fumée. Élections  
départementales. Gazpar. Civisme.  
Location des salles municipales.

### Écoles ..... 12

Téléthon. Spectacle et goûter de Noël.

### Temps libre ..... 13

Les congés de la Toussaint au centre  
de loisirs. Parcours découverte.

### Sports ..... 14

Les championnats de l'Aisne de  
cyclo-cross à Ambleny avec l'ECVA.

### Loisirs ..... 15

Bal du Western Country Show.  
Comité d'animation.  
Agenda, les dates à retenir.

### Histoire ..... 16

Les fusillés d'Ambleny.

## Édito

*L'État nous demande encore de nous serrer la ceinture !*

Chers Amblenoises et Amblenois, chers amis

Nous venons de fêter Noël et le nouvel an et, déjà les mauvaises nouvelles affectent les budgets des collectivités territoriales. La dotation globale de fonctionnement, dite DGF, que touchent nos communes va baisser considérablement ces trois prochaines années (- 30%). Un étalement sur cinq ans a été demandé, et refusé par les pouvoirs publics. Notre commune, comme les autres, va donc voir son pouvoir d'achat diminuer : effet ciseau entre la réduction des recettes et l'augmentation des frais de fonctionnement.

Quelles en seront les conséquences? Baisse des investissements, d'où plus d'entreprises en difficulté, modération ou arrêt des embauches, d'où plus de chômage, etc.

Nous devons, bien sûr, nous adapter. Par exemple, les activités périscolaires du vendredi après-midi pourront-elles rester en l'état, pourrions-nous proposer autant d'activités gratuites? Là est toute la question. Et votre municipalité est en pleine réflexion.

Vous trouverez dans ces pages les tarifs 2015 de nos prestations, il y a peu d'augmentations. Les repas de la cantine passent de 4,30€ à 5€, parce que les frais de fonctionnement de cette nouvelle salle de restauration sont très importants et supportés aussi par tous les contribuables de notre commune.

Je vous donne rendez-vous à la salle polyvalente le samedi 10 janvier à 17h afin de passer ensemble un agréable moment.

Pour terminer, je vous souhaite une très **bonne année 2015**, qu'elle vous apporte joie, bonheur et santé.



**Christian Pérut**  
mairie d'Ambleny

## L'Écho de la tour

**Éditeur** Mairie d'Ambleny, 11, rue de la Tour, 02290  
03 23 74 20 19 - ambleny.mairie@orange.fr

**Directeur de la publication** Christian Pérut

**Rédaction** Bulletin conçu et réalisé par la commune d'Ambleny.

Crédits photos : Commune d'Ambleny, B. De Ré. CCPVA. A. Serain, ECVA, G. Dulieu, Société historique de Soissons, DR. Photo de couverture P. Vangrevelinghe.

**Imprimerie** V Suin, 02880 Bucy-le-Long - 03 23 72 22 00 - suin@vsuin.fr.

## Mairie

**La plupart des démarches administratives, nationales ou locales, sont à effectuer à la mairie de votre domicile.**

Le secrétariat de la mairie reçoit le public pour tout ce qui concerne les formalités avec l'administration et la vie du village.

Par ailleurs, pour des questions diverses, les élus sont à votre écoute. Vous pouvez les rencontrer en prenant rendez-vous à la mairie.

### Ouverture du secrétariat

- ◆ Lundi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.
- ◆ Mardi, jeudi, vendredi, samedi, de 9 h à 12 h.

### Coordonnées de la mairie

- ◆ 11, rue de la Tour, 02290 Ambleny
- ◆ 03 23 74 20 19.
- ◆ ambleny.mairie@orange.fr

## Bibliothèque

**La bibliothèque municipale est ouverte à tous, enfants et adultes. Un grand choix de livres est à votre disposition. Mode d'emploi.**

Vous aimez la lecture? Josette, Patricia, Françoise, Micheline et Marie-Agnès, les cinq bibliothécaires bénévoles, prennent toujours plaisir à présenter la diversité et la richesse des ouvrages qui sont proposés.

Vous pouvez emprunter jusqu'à trois livres tous les quinze jours, parmi les fonds de la bibliothèque d'Ambleny et de la bibliothèque départementale de l'Aisne qui travaillent en duo. Plus de 6 000 livres sont à votre disposition, ainsi que des magazines pour adultes et enfants.

- ◆ **Pour les adultes** : « L'Histoire », « Géo » et « Sciences humaines ».
- ◆ **Pour les enfants** : « J'aime lire ».

Les habitants des villages environnants bénéficient des mêmes conditions que ceux d'Ambleny.

### Tarif

- ◆ Le prêt des livres et des revues est gratuit.

### Jours et horaires d'ouverture

- ◆ Mardi, de 14 h à 17 h.
- ◆ Mercredi, de 10 h 30 à 12 h.
- ◆ Samedi, de 11 h à 12 h.

Pendant les congés scolaires

- ◆ Mercredi, de 10 h 30 à 12 h.

*Pour le plaisir de tous, la mairie s'est habillée des lumières de Noël.*



### Mon beau sapin

La municipalité tient à remercier chaleureusement M. Gérard Cagniard qui, depuis plusieurs années, offre à Ambleny le sapin de Noël qui décore la mairie.



### Les vœux de la municipalité

Le maire et les membres du conseil municipal ont le plaisir de vous inviter le samedi 10 janvier 2015, à 17 h, salle polyvalente de la Vigne Catherine, pour vous présenter leurs vœux. En spectacle, jazz manouche avec le groupe Gadge't Swing.

### Association Les Amis de la bibliothèque d'Ambleny

Vous pouvez soutenir et aider la bibliothèque par une cotisation d'un montant de votre choix, et devenir membre bienfaiteur.

Renseignements auprès de

- ◆ Josette Lefèvre, 06 11 88 77 29, lefevre\_josette@orange.fr

### Épicerie de la Tour

Mme Pottier  
Tel : 03.23.74.20.59

1, place de l'Église  
02290 AMBLENY

Ouverture 8 h 45 – 12 h 30 / 16 h – 19 h 30  
Fermeture lundi et dimanche après-midi

# 4 Infos municipales

## État civil

### Naissance

23 novembre Léo FLUCHER

### Décès

3 mai Léocadie GERMAIN née MUSIALOWSKI, 101 ans

8 octobre Marie-Jeanne FRANQUELIN née VERCRUYCE, 95 ans

## À la mémoire de...

### Monsieur André Haber, ancien directeur de l'école d'Ambleny.

Originaire du Tarn, M. André Haber est décédé à Albi le 16 septembre 2014 à 85 ans. Après l'école normale de Toulouse et un service militaire de trente mois en Algérie, il arrive à Ambleny en 1959. D'abord instituteur, il est nommé directeur au départ de M. Venant. Avec son épouse Ginette ils vont vivre ensemble une belle aventure humaine.

Aujourd'hui encore, beaucoup d'entre nous ont en mémoire de bons moments passés à l'école. M. André Haber avait su créer des liens importants avec ses collègues. Tous se souviennent de sa gentillesse et de son humour. Lorsqu'il prend sa retraite en 1988, Mme Haber lui succède à la direction avant de rejoindre Castelnau-de-Lévis pour continuer à enseigner, puis prendre aussi une retraite bien méritée. M. André Haber repose dans cette commune du Tarn.

*La classe de M. Haber en 1962. Certains d'entre vous se reconnaîtrons sûrement.*



### Opération brioches

**Record battu !** Notre commune est arrivée en première position du canton pour sa générosité. En effet, le 11 octobre Ambleny a participé à l'opération brioches et a récolté 1116,63€ (contre 895€ l'année dernière) au profit de l'association Les Papillons blancs, qui s'occupe de personnes handicapées. Un grand merci aux donateurs ainsi qu'aux bénévoles.



**Poterie la Pissotte**  
38 Rue de Maubrun, Ambleny

**céramique utilitaire  
cours de tournage**

Ingeborg KLEIJNAN  
[lapissotte.ceramique@orange.fr](mailto:lapissotte.ceramique@orange.fr)

visite a l'atelier tous les jours  
sur rendez vous 0323 74 12 49



**DOMAINE DE MONTAIGU**  
Chambres d'Hôtes

16, rue de Montaigu  
Le Soulier - 02290 AMBLENY  
Tél. : +33 (0)3 23 74 06 62  
Fax : +33 (0)3 23 59 28 16  
Site : [www.domainedemontaigu.com](http://www.domainedemontaigu.com)  
E-mail : [info@domainedemontaigu.com](mailto:info@domainedemontaigu.com)



**Le Tonneau**

Vins fins • Champagne • Alcools

Vente de vins en vrac  
et en bouteille

Location de fûts  
pour réception

8, avenue de l'Aisne - 02200 SOISSONS  
Tél. 03 23 53 73 11 - Fax : 03 23 93 60 44  
SARL au capital de 50 000 € - Siret 338 697 261 00018

# Conseils municipaux

*Les conseils municipaux sont ouverts au public. L'intégralité des délibérations est consultable en mairie, sur le panneau d'affichage.*

## 25 septembre 2014

### Délibérations

Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré, décident

- ◆ De ne pas accorder l'implantation d'un bâtiment de stockage de céréales à la société Ternoveo.
- ◆ De faire jouer son droit de préemption sur la vente de la propriété Gayard, 3, rue de la Tour.
- ◆ D'embaucher une personne en contrat unique d'insertion (CUI) pour l'accueil des enfants au restaurant scolaire, aux NAP et au centre de loisirs.
- ◆ D'accorder une subvention exceptionnelle à l'association Emplois et Services.
- ◆ De signer la motion de soutien à l'Association des maires de France (AMF) qui dénonce une amputation de 30% des dotations de l'État aux communes et intercommunalités.
- ◆ D'appliquer les tarifs 2014 au nouveau restaurant scolaire jusqu'au 31 décembre.
- ◆ De signer une convention de déneigement avec la EARL Petit et Fils.
- ◆ D'adhérer au groupement d'achat de gaz naturel créé par l'Useda.
- ◆ De signer une convention de réciprocité avec le syndicat scolaire de Ressons-le-Long-Montigny-Lengrain.
- ◆ De voter la convention avec GrDF pour l'installation des nouveaux compteurs Gazpar.

## 24 octobre 2014

### Délibérations

Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré, décident

- ◆ D'approuver les demandes de subventions CDDL (contrat départemental de développement local) auprès de la Communauté de communes, concernant les travaux de 2015 à 2017.

- ◆ D'approuver le choix de la société Élior, retenue par la commission d'appel d'offres, prestataire du nouveau restaurant scolaire.
- ◆ De reconduire, éventuellement, la convention passée avec les Francas, l'organisme chargé des vacances de la Toussaint au centre de loisirs.
- ◆ De reconduire pour 1 an, renouvelable 2 fois jusqu'à fin 2017, les taux de 2012 pour la taxe d'aménagement.
- ◆ D'adhérer à l'Association des maires de France (AMF).
- ◆ D'accorder le tarif préférentiel de location au Club Saint-Laurent, de Laversine, pour organiser un loto à la salle polyvalente.

## 10 novembre 2014

### Délibérations

Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré, décident

- ◆ D'approuver les devis de l'Useda pour l'enfouissement des lignes téléphoniques et l'extension de l'éclairage public rue du Pont-Cheminet et rue du Calvaire à hauteur du cimetière.

- ◆ De renouveler la convention d'assistance technique pour l'assainissement collectif avec le conseil général.
- ◆ De solliciter, auprès du conseil général, le renouvellement de la subvention pour les repas des élèves qui habitent Saint-Bandry.

## 15 décembre 2014

### Délibérations

Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré, décident

- ◆ D'approuver les tarifs applicables à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015, des droits de coupes de bois, des publicités dans *L'Écho de la tour*, des repas du restaurant scolaire, de l'accueil, de location des appartements et des salles municipaux, des concessions du cimetière, du raccordement à l'assainissement.
- ◆ De facturer au Syndicat des eaux les frais de relevés des compteurs effectués par un employé municipal.
- ◆ D'apporter un avenant au contrat de travail d'une employée communale.
- ◆ D'approuver l'arrêté municipal de déneigement des trottoirs.



## Travaux

*Ils ont été entrepris cet automne.*

### Voirie

**Rue des Fosses.** La CCPVA a fait réaliser le réseau pluvial. En ce qui concerne le bordage des trottoirs, la Communauté de communes n'a accordé qu'un seul côté de la rue, alors que les deux côtés avaient été demandés... Question de budget ?

**Rue du Soulier.** Un avaloir a été réalisé, à hauteur des huit nouveaux logements de l'Opal, pour recueillir les eaux pluviales.

**Rue du Pont-Cheminet,** afin de lutter contre la vitesse excessive des automobilistes, sur les conseils de la DDT (ex DDE), une « écluse » (rétrécissement de la chaussée) a été mise en place, courant novembre, devant la Maison familiale, par les services de la DIR. Cet essai, installé pour quelques semaines, permettait également de protéger les élèves de la MFR lors de la descente du car. Malheureusement, au

lieu d'informer le maire des inconvénients provoqués par cette situation, un riverain a cru bon de déplacer lui-même les plots et de les remiser sur le trottoir, ce qui est formellement interdit et puni par la loi. La gendarmerie a été prévenue de cet acte. Un nouvel essai, de cette sorte ou d'une autre, sera fait début 2015.

**Rue d'Hygnières,** le joint détérioré d'un regard du réseau pluvial qui provoquait du bruit a été réparé.

**Les passages piétons,** plusieurs d'entre eux ont été repeints, en priorité ceux situés aux abords des écoles.

### Cimetière

À l'approche de la Toussaint, le cimetière avait retrouvé une belle allure avec des allées râtissées puis gravillonnées et des arbustes taillés.

### Éclairage

Un état des lieux des lampadaires a été effectué afin de remplacer ceux qui sont défectueux dans les zones sombres, particulièrement au Rollet.



*Le monument s'est refait une beauté.*

### Monument aux morts

Érigé en 1923, pour honorer les hommes tués pendant la Première Guerre mondiale, notre monument aux morts avait grand besoin d'être rénové. L'entreprise Létoffé a réparé la jambe du vaillant soldat et redonné un coup d'éclat à l'ensemble. Un revêtement hydrofuge invisible le protège maintenant des moisissures.

## L'heure de la sortie

**Le saviez-vous ?** Depuis un certain temps, les parents demandaient plus de sécurité à la sortie de l'école primaire. Au lieu d'attendre leurs enfants sur le trottoir, ils peuvent maintenant entrer dans la cour. Pour les écoliers, une barrière grillagée, installée entre les classes et le mur de la rue, canalise leur fougue et ils peuvent ainsi guetter leurs parents en toute tranquillité. Une solution qui convient à tout le monde.

**S.A. MAUPRIVEZ**  
www.mauprivez.fr

Chauffière  
plâtrerie  
électricité

NE CHOISISSEZ PAS VOTRE ENTREPRISE AU HASARD  
**Fiez-vous à un professionnel RGE**

35 Rue Quillette Zone du Tricot 02290 AMBLENY  
Tél : 03 23 74 20 31 - Fax : 03 23 74 33 09  
Email : sa.mauprivez@orange.fr

Centre Terre  
www.centreterre.com

Capital 125 000 € - Siret 351 853 833 00025 - APE 4522A

**BUREAU 02**  
Du particulier au professionnel  
**CALIPAGE**

Matériel  
Fournitures  
Mobilier de bureau

ZC rue des Moines 02200 VILLENEUVE ST GERMAIN  
Tel : 03.23.73.43.59 Fax : 03.23.73.43.99  
du lundi au samedi matin : 8h00-12h00 / 13h30-18h30

## Bon appétit !

*Très attendue, la toute nouvelle salle de restauration scolaire a enfin ouvert ses portes !*

Ouverte avec deux mois de retard c'est enfin chose faite. Depuis la rentrée des vacances de la Toussaint, les petits de la maternelle et les grands du primaire prennent leurs repas ensemble dans une salle flambant neuve. Bordée de baies vitrées, murs et mobilier aux couleurs coordonnées, elle est prévue pour accueillir jusqu'à quatre-vingts enfants. Ceux-ci apprécient autant leur nouvel espace et le décor que les repas cuisinés à Soissons par la société Élior. Fournis en liaison chaude, les plats sont réceptionnés et maintenus au chaud dans une cuisine aux dernières normes. Comme nous l'avions annoncé dans un précédent numéro, l'inspecteur de l'hygiène n'autorisait pas la Maison familiale à livrer les repas, c'est pourquoi nous avons eu recours à un nouveau prestataire. Quant au personnel encadrant, ce sont les employés communaux que les enfants connaissent bien.

Le chantier du restaurant scolaire, commencé au printemps 2013, n'a pas été une mince affaire. La nouvelle municipalité a dû prendre en charge et assumer les surprises qui ont jalonné sa construction. La plus extravagante, et non des moindres, étant la toiture végétalisée imposée par l'architecte des Bâtiments de France. Ce toit a non seulement nécessité la consolidation de la construction par l'implantation de piliers de soutien enfouis profondément dans le sol, mais aussi une « option obligatoire », une passerelle d'accès pour son entretien. Le coût final, plus important que prévu, frôle les 600 000 €. Un lourd héritage.



*Les enfants ont tout de suite adopté leur nouveau restaurant, tout comme le personnel.*



## Combien ça coûte ?

*Le conseil municipal a voté les tarifs 2015 des repas de la cantine, opérationnelle depuis le 3 novembre dernier.*

Une soixantaine d'enfants, en moyenne, fréquente la nouvelle salle de restauration municipale.

En 2015, les parents d'élèves paieront le repas 5€ s'ils sont imposables, et 3€ s'ils ne le sont pas (contre 4,30€

et 2,40€ en 2014). Et tous les contribuables paient le reste ! Car, si l'on considère que soixante repas sont consommés par jour, le coût moyen d'un repas revient à 11,36€.

Nous vous devons la vérité.

### Estimation des frais de fonctionnement pour 2015

♦ Remboursement du prêt	16 471€
♦ Intérêts du prêt TVA	2 040€
♦ Frais de personnel	36 189€
♦ Eau, assainissement	700€
♦ Électricité	5 350€
♦ Assurance	400€
♦ Société de restauration	37 000€
<b>Total</b>	<b>98 150€</b>



**AMPELEC**  
 ELECTRICITE GENERALE

Christophe Mauprivez  
 06 11 19 14 61  
 contact@ampelec.fr

03 59 61 04 00  
 10, rue des fosses  
 02290 Ambleny

Electricité générale  
 Motorisation de portails  
 Alarmes  
 Interphonie  
 Contrôle d'accès  
 Climatisation

www.ampelec.fr

**COUVERTURE  
TRAVAUX NEUFS & ENTRETIEN  
AMENAGEMENT DE COMBLES**



**CLEROY Jean-Yves**  
 32, Rue Mahieux  
**AMBLENY**  
 Tél: 03.23.74.29.08

# 8 Manifestations

## Ça s'est passé à Ambleny...

Cérémonies, rencontres, fêtes, tournois, concerts, jeux, repas... qui ont animé le village cet automne.

### 4 octobre

La saison des jeux s'est ouverte avec le **loto de l'Association des Aînés d'Ambleny**. Cette troisième édition, qui a accueilli plus de 160 personnes, a confirmé le succès remporté lors des années précédentes.



### 11 octobre

La **bourse d'automne**, organisée par le service environnement de la Communauté de communes, avait pour thème cette année la petite enfance. Elle a reçu 151 visiteurs qui ont acheté pour 204,40 kilos de jouets, vêtements, livres et articles de puériculture aux 22 exposants.



### 18 octobre

Comme tous les ans, la **soirée moules-frites**, concoctée par le Comité d'animation, a renouvelé son succès avec des participants de plus en plus nombreux. L'orchestre Willy David, qui animait le repas, a fait danser bien au-delà de minuit.

### 31 octobre

Une quarantaine d'enfants, dont les costumes rivalisaient de créativité, ont fêté **Halloween** en parcourant les rues à la quête de bonbons avant de se retrouver à la salle des associations où un goûter les attendait. Merci à tous les habitants qui ont joué le jeu et accueilli les enfants avec le sourire. Nous pouvons être tranquilles, les mauvais esprits sont chassés d'Ambleny pour une année !



### 9 novembre

La salle de la Vigne Catherine était comble cet après-midi pour le **Super loto de l'ECVA**. Jeu du carton vert, jeu des 3 cartons, loto, bingo et tombola, toutes ces variantes de cartons ont permis aux joueurs de remporter de nombreux lots et bons d'achats.



### 11 novembre

Nos écoliers se sont joints aux adultes pour participer à la célébration du centenaire de la **Grande Guerre**. Ils ont chanté la *Marseillaise* et récité à tour de rôle, sous la direction de leurs enseignantes, une phrase du poème de Pierre Guilbert, *Si*, un bel hymne à la paix.





## 16 novembre Record battu !

Depuis sa création, le **repas des aînés** n'a jamais compté autant de convives : 148 ! Ponctué de séquences dansantes animées par le duo Françoise et Laurent, le déjeuner s'est prolongé jusqu'en fin d'après-midi dans une ambiance festive musicale.

## 20 novembre

Pour la première fois à Ambleny, le Comité d'animation a organisé une dégustation de **beaujolais nouveau** autour d'un buffet campagnard. Cette innovation a été appréciée et la salle des associations était presque trop petite devant l'affluence des Amblenois qui ont eu l'occasion de rencontrer leurs voisins ou de faire connaissance. Un moment de convivialité à renouveler sans aucun doute.



## 22 novembre

Pas de perdants au **tournois de belote** du Comité d'animation. Les passionnés du jeu de cartes sont tous repartis avec un lot.



## 30 novembre

Le **Marché de Noël** d'Ambleny est devenu incontournable. Cette année encore, il a attiré tellement de monde qu'il était parfois difficile de circuler dans les allées ! Les visiteurs comme les exposants sont venus de tous les alentours. Ces derniers offraient un grand choix de cadeaux de toutes sortes : bougies, bijoux, vins et champagne, nounours faits main, chocolats, papeterie, peintures, maroquinerie, patchwork... Pour faire plaisir à toute la famille.



## 7 décembre

Téléviseur écran géant, ordinateur, console Wii, tablette, bons d'achat, paniers garnis... Le Père Noël a apporté de jolis gros lots au **Super loto de Noël de l'ECVA** qui, à nouveau, a rempli la salle polyvalente attentive à l'écoute des numéros annoncés par son dynamique président, Xavier Michel.



## 30 novembre

Championnat départemental de l'Aisne de **Cyclo-cross**, prix Bernard-Moreaux, voir p. 14.

## 14 décembre

Bal de fin d'année du **Western Country Show**, voir p. 15.

## Détecteur de fumée

**C'est obligatoire ! À compter du 8 mars 2015, tous les logements et maisons d'habitation devront être équipés d'un détecteur de fumée.**

Ce petit appareil doit être installé dans chaque appartement. Un détecteur dans les parties communes déclencherait l'alarme et inciterait les gens à sortir de leur logement et à entrer dans les fumées. Or, ce sont celles-ci qui sont dangereuses.

**Qui doit l'installer ?** C'est le propriétaire du logement qui installe, ou fait installer, le détecteur à ses frais. Il en faut au moins un par logement.

**Où l'installer ?** Il doit être fixé le plus haut possible dans un lieu de circulation ou dans le dégagement desservant les chambres et à distance des murs et des sources de vapeur.

**Qui en a la charge ?** C'est l'occupant du logement qui veille à l'entretien et au bon fonctionnement du dispositif (changement des piles) et, si nécessaire, assure son renouvellement tant qu'il occupe les lieux.

**À savoir :** En cas de démarchage à domicile, sachez qu'il n'existe pas d'installateur diplômé, agréé ou mandaté par l'État.



## Aux urnes !

**Les élections cantonales, qui auront lieu en mars, changent de nom, elles s'appellent désormais départementales.**

Les prochaines élections départementales se dérouleront, pour le premier tour, le dimanche 22 mars, et pour le second tour, le dimanche 29 mars 2015.

Auparavant, le renouvellement des conseillers généraux, qui porteront maintenant le nom de conseillers départementaux, avait lieu par moitié. Ces élections permettront d'en renouveler l'intégralité. Elles verront aussi la mise en place d'un nouveau mode de scrutin : le scrutin majoritaire binominal (femme-homme) à deux tours. À l'issue de ces élections, les conseils généraux seront également dénommés conseils départementaux.

## Gazpar

**Votre habitation est raccordée au gaz naturel ? De nouveaux compteurs dits intelligents, baptisés Gazpar, seront bientôt installés.**

Dans le cadre de la modernisation du réseau de gaz naturel exploité par GrDF, les compteurs communicants Gazpar vont être mis progressivement en place dans tout le pays. Entre 2015 et 2016, 140 000 nouveaux compteurs seront installés.

**Ce nouveau type de compteur doit permettre :**

- ♦ un relevé à distance ;
- ♦ une meilleure mesure de la quantité de gaz facturée ;
- ♦ la mise à disposition d'informations pour aider le client à mieux maîtriser sa consommation d'énergie.

La mise en place de ces compteurs sera financée par le tarif d'acheminement, ce qui représentera, en moyenne, un surcoût de 0,3% sur la facture.

## Civisme

**Stationnement, déneigement des trottoirs, feu dans le jardin... Quelques règles à respecter pour vivre en bon voisinage.**

### Stationnement gênant

Les trottoirs du village sont étroits dans leur grande majorité et les piétons ne se sentent pas toujours en sécurité. De plus, lorsque des voitures sont garées dessus, ils sont obligés de descendre sur la chaussée, ce qui augmente le danger.

« Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à ne pas constituer un danger pour les usagers. Est considéré comme gênant la circulation publique l'arrêt ou le

stationnement d'un véhicule sur les trottoirs, les passages ou accotements réservés à la circulation des piétons», article R417-10 du code de la route.

Cette infraction peut être passible d'une amende, du retrait de 3 points du permis de conduire, d'une mise en fourrière. Qu'on se le dise !

## Déneigement

En cas de neige ou de verglas, qu'ils soient locataires ou propriétaires, les habitants ont l'obligation de nettoyer le trottoir sur la longueur de leur propriété. Cette opération ne doit pas obstruer les bouches d'égout qui doivent rester totalement dégagées pour permettre l'écoulement des eaux.

Un arrêté municipal, consultable en mairie, a été pris en ce sens. La responsabilité des riverains qui ne respecteraient pas ces obligations peut être engagée si un piéton était victime d'une chute sur son trottoir.

## Feux

Nous profitons tous de l'hiver pour brûler dans nos jardins les branchages, à la suite des tailles d'arbres ou d'arbustes, les feuilles mortes, etc. Il est rappelé que les feux de déchets verts à moins de 50 mètres des maisons ne sont pas autorisés. Quant aux déchets ménagers, pneus, hydrocarbures, huiles de moteur... ils sont totalement interdits.

## Le prix du timbre

**Le saviez-vous ?** À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015, les prix du timbre augmentent. La lettre prioritaire passera de 0,66€ à 0,76€ et la lettre verte de 0,61€ à 0,68€.

À noter : les timbres à validité permanente achetés à l'ancien tarif avant le 1<sup>er</sup> janvier 2015 pourront toujours être utilisés.

## Sapin de Noël

Les fêtes sont terminées et l'heure est venue de se débarrasser du sapin. Si vous en avez acheté un avec des racines et que vous ne désirez pas le planter dans votre jardin, prenez contact avec la mairie pour le faire enlever par les agents communaux.



## Locations

***Vous recherchez une salle pour un mariage, un anniversaire ou une activité privée à caractère familial. Ambleny dispose de deux salles municipales à louer aux particuliers et aux associations.***

La salle polyvalente de la Vigne Catherine et la salle des associations peuvent être louées aux particuliers, les week-ends ou en semaine, pour toute manifestation d'ordre public ou privé ayant ou non un but lucratif. Il est prudent de réserver au moins un an à l'avance, car ces deux salles sont utilisées par les clubs et les associations qui fonctionnent toute l'année.

La réservation est soumise à certaines conditions, dont le dépôt d'un chèque de caution et la présentation obligatoire d'une attestation d'assurance responsabilité civile, au nom du réservataire. Les démarches se font auprès du secrétariat de mairie où vous pourrez obtenir les tarifs, règlement, bulletin de réservation... Les associations bénéficient une fois par an d'un tarif spécial pour une manifestation à caractère lucratif correspondant aux charges de la salle.

### Salle polyvalente de la Vigne Catherine, rue du Stade

#### Le week-end

- ♦ 450€ pour les habitants d'Ambleny, 600€ pour les personnes extérieures.
- ♦ 200€ pour les associations ayant leur siège à Ambleny, 300€ pour les autres.

### Salle des associations, 4, rue du 21<sup>e</sup> BIR

#### Le week-end

- ♦ 106€ pour les habitants d'Ambleny, 130€ pour les personnes extérieures.
- ♦ Gratuit pour les associations ayant leur siège à Ambleny, 106€ pour les autres.

#### La journée

- ♦ 33€ pour les habitants d'Ambleny, 55€ pour les personnes extérieures.
- ♦ Gratuit pour les associations ayant leur siège à Ambleny, 33€ pour les autres.

**Boulangerie  
Pâtisserie  
Confiserie**

24, rue Pont-Cheminet 02290 AMBLENY

**Ouvert  
tous les jours**  
de 6h30 à 13h et de 16h à 19h  
et le Dimanche de 6h30 à 13h

**Sabine & Xavier**

03 23 74 20 43

FERME LE JEUDI

## Téléthon

*Dans le cadre de l'action menée par l'Association française contre les myopathies (AFM), l'école d'Ambleny a organisé une manifestation à la salle polyvalente.*

Pour soutenir l'action de l'association qui agit dans la recherche pour combattre les maladies rares, les écoles maternelle et primaire ont participé, le vendredi 5 décembre, à diverses animations. Les petits se sont livrés à des défis sportifs et avaient confectionné des cartes de vœux ainsi que des photophores.

Les élèves de CE1 et de CE2 ont eu droit à une initiation à la danse country avec Gigi du club Western Country Show. Quant aux visiteurs, ils ont pu déguster les délicieux gâteaux confectionnés par les parents. Toute l'équipe enseignante remercie les participants et les généreux donateurs.



*Les apprentis cow-boys ont suivi avec attention les instructions de Gigi venue leur inculquer les rudiments de la danse country.*

*Les écoliers de la maternelle ont réussi avec brio à vaincre les différents obstacles du parcours sportif.*

## Fête de Noël

*Spectacle le matin, goûter l'après-midi, le mardi 16 décembre était un jour de fête à l'école en compagnie du Père Noël.*

La matinée était consacrée à un spectacle de la compagnie Scène et Vision avec *Le Noël des petits ramoneurs* qui conjugait cinéma d'animation, théâtre, magie et chansons. Un farfadet a joué un vilain tour au Père Noël en cachant les clés du coffre dans lequel est enfermé son traîneau. Lou, un petit ramoneur, a pour mission d'aller à leur recherche. Avec enthousiasme et une participation très active, les enfants ont prêté main forte au héros pour que le Père Noël puisse aller distribuer les cadeaux le 25 décembre. Ouf! l'histoire fini bien!

L'après-midi, le Père Noël a rendu visite à la maternelle où les enfants l'ont accueilli en chansons. Dans sa hotte, il y avait des jouets commandés par la coopérative de l'école, et des paquets de friandises du Comité d'animation. Puis il a fini sa tournée à la salle polyvalente où les grands l'attendaient avec impatience.



*Distribution de friandises aux enfants de la maternelle (ci-dessus) et du primaire à la salle polyvalente (ci-dessous) qui ont remercié le Père Noël par un chant traditionnel.*



## Parcours découverte

**Le saviez-vous ?** Les enfants et les ados ont envie de pratiquer un sport ou une activité artistique mais ont souvent du mal à choisir. Pour découvrir une activité sans s'engager pour une longue durée, les associations du Pays de la vallée de l'Aisne proposent une ou deux séances d'essai gratuites aux enfants, à partir de 4 ans, et aux jeunes, jusqu'à 17 ans. Sports, musique, danse... 14 disciplines sont réparties dans plusieurs communes, dont le théâtre, le judo et le badminton à Ambleny.

### Renseignements

- ♦ Service enfance jeunesse, de la CCPVA.
- ♦ Thibaud Thibaux, 03 23 55 98 97, thibaux.cej@ccpva.fr

## Congés de la Toussaint

*Le centre de loisirs accueille les enfants la première semaine des vacances scolaires. Petit tour d'horizon des activités de cet automne.*

Le centre a reçu 26 enfants de 4 à 11 ans, pendant la première semaine des congés de la Toussaint. Ils étaient encadrés par des animateurs diplômés assistés de jeunes filles stagiaires du lycée Saint-Rémy à Soissons où elles préparent le concours d'éducateur jeunes enfants.

En plus des activités sportives habituelles, le thème inévitable en cette période de l'année était Halloween. Après avoir décoré la salle, fabriqué des masques et transformé une citrouille en lanterne, cette fête a donné prétexte à des déguisements et des maquillages pour un défilé de monstres effrayants !

Une sortie à la piscine de Soissons était aussi au programme. Les enfants ont vraiment apprécié cet après-midi à la fois distractif et éducatif. Les surprises n'étant pas en reste, à l'occasion d'un reportage, France 3 a rendu visite au centre et les enfants ont découvert avec intérêt le monde de la télévision.

### Le centre en pratique

#### Horaires

- ♦ De 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.
- ♦ Possibilité d'accueil à partir de 8 h, et jusqu'à 18 h.
- ♦ Le vendredi jusqu'à 17 h.
- ♦ Restauration sur place (facultative).

#### Vacances d'hiver

- ♦ Ouvert du lundi 23 février au vendredi 27 février.

#### Vacances de printemps

- ♦ Ouvert du lundi 27 avril au jeudi 30 avril.

#### Renseignements et inscriptions

- ♦ À la mairie d'Ambleny.
- ♦ Auprès des Francas de l'Aisne, 269, avenue de Reims, 02200 Villeneuve-Saint-Germain, 03 23 76 28 46.

## Vacances scolaires

### Les prochaines dates

#### Vacances d'hiver

- ♦ du samedi 21 février au dimanche 8 mars 2015.

#### Vacances de printemps

- ♦ du samedi 25 avril au dimanche 10 mai 2015.

**alice b.**  
Coiffure, Visagiste  
14 place du Cloître - 02200 SOISSONS  
Tél. : 03 23 72 42 72  
Avec ou sans rendez-vous

Artisan Chocolatier Créateur  
**Corinne** Les gourmandises de  
13 rue du Docteur Agricole  
Ambleny - 06 24 98 04 30  
site : [www.lesgourmandisesdecorinne.fr](http://www.lesgourmandisesdecorinne.fr)  
Espace boutique  
Sur rendez-vous et samedi de 14 h à 18 h30  
Chocolat PUR BEURRE DE CACAO

## Champions toutes catégories

*L'Entente cycliste de la vallée de l'Aisne a décroché l'organisation du championnat de l'Aisne de cyclo-cross 2015, prix Bernard-Moreaux. Le 30 novembre, le club était à l'honneur avec plusieurs vainqueurs au palmarès. Bravo champions pour ce beau podium !*

On a beau ne pas être d'accord sur certains points, parcours difficile pour certains, trop de labours pour d'autres, chemins trop étroits, pas assez de montées, pas assez de descentes, trop de chemins ou pas assez de pâtures, etc. La critique peut être facile, mais une chose est certaine, un titre de champion de l'Aisne de cyclo-cross doit se mériter, et une qualification à un national tout autant. Sur le circuit de 2,800 km tracé sur les hauteurs d'Ambleny, les participants ont découvert un circuit différent des autres, à la mode des années 80. Technicité, habileté, physique, tel était le menu proposé aux soixante-dix coureurs présents lors de ce championnat de l'Aisne UFOLEP. Et, comme à chaque fois, cela a souri pour certains, et la dur loi du sport en a malheureusement décidé autrement pour d'autres.

Neuf courses étaient au programme avec des luttes très acharnées dans les différentes catégories. Sur la boucle tracée par Xavier Michel, président de l'ECVA, les spectateurs ont pu suivre les coureurs sur différents points stratégiques et n'ont pas été

décus du spectacle que ceux-ci ont pu donner tout au long de l'après-midi. En fin de journée, alors que la nuit et la fraîcheur commençaient à tomber sur Ambleny, neuf coureurs se sont vus attribuer le titre de champion de l'Aisne UFOLEP de cyclo-cross ainsi que le maillot distinctif, alors que d'autres pensaient certainement à prendre leur revanche en 2016.

En 13-14 ans, il est vrai qu'avec les résultats de début de saison, on pouvait s'attendre à une victoire de l'un de nos coureurs avec Romann Legal ou Thomas Lamand qui avaient réalisé tous les deux des résultats très prometteurs. Et c'est un autre coureur de l'ECVA qui s'est imposé en la personne de Romain Guerlin. Romain, qui n'avait jusqu'alors réalisé des sorties en demi-teinte, a réalisé la course parfaite. Sur un circuit, plus adapté à son style qui demandait un peu plus de puissance que de technicité, Romain s'est très rapidement adapté, ce qui lui a valu de prendre les devants du premier coup de pédale jusqu'au passage de la ligne d'arrivée. Victime d'une chute dans le premier tour, Romann



*Au centre, David Bajard, de l'ECVA, champion de l'Aisne 2015, catégorie 40-49 ans.*

Legal n'a pu revenir sur le duo de tête constitué de Romain et de Thomas Lamand, ce dernier ayant lâché prise petit à petit malgré son courage pour rester au contact. Un championnat c'est la course d'un jour, Romain en est sorti vainqueur.

Un autre coureur de l'ECVA a gagné le titre avec la manière en la personne de David Bajard, dans la catégorie 40-49 ans. Auteur d'une superbe démonstration, il a placé son attaque très rapidement dans un peloton qui roulait déjà à forte vitesse. Et lorsque David est parti, bien des coureurs ont essayé de le suivre mais le rythme qu'il a imposé était vraiment impressionnant. Augmentant son avance au fil des minutes, il s'est imposé royalement de fort belle manière. Bravo David pour ce magnifique titre !



*Les trois vainqueurs de l'ECVA, catégorie 13-14 ans, Romain Guerlin, champion départemental, est entouré de Thomas Lamand, 2° (à droite) et de Romann Legal, 3° (à gauche).*

### Renseignements

- ♦ Xavier Michel,  
03 44 42 16 21,  
xa.ecva@hotmail.fr

### Toutes les infos sur le site du club

- ♦ ecva-cyclisme.jimdo.com

## Bal folk

**Le Western Country Show a donné son bal annuel dont la renommée va bien au-delà des frontières de l'Aisne.**

Pour leur première participation à Ambleny, le groupe belge Jypy et Sundie ont mis le feu à la salle polyvalente le 14 décembre pour le bal de fin d'année. Il a réuni 180 adeptes de la danse folk venus de l'Oise, de Reims et d'ailleurs. Le club a reçu tellement de demandes qu'à son grand regret il a dû refuser des inscriptions, *sold-out*! La soirée s'est déroulée dans une ambiance formidable, les santiags ont fumé, et un énorme chili con carne a été partagé avec bon appétit. Tous les danseurs sont repartis fatigués mais contents. \* complet.

### Western Country Show en pratique

- ♦ Tous les lundis et jeudis, à partir de 19 h 30, salle de la Vigne Catherine.

### Renseignements

- ♦ Gigi Dulieu, 06 37 82 66 91, [dulieu.gigi@laposte.net](mailto:dulieu.gigi@laposte.net)



*Danse en ligne ou en couple, le duo belge Jypy et Sundie a animé le bal western 2014.*

## Agenda

*Les dates à retenir.*

### Janvier

**Samedi 10**  
Les vœux du maire, 17 h, salle de la Vigne Catherine.

### Février

**Dimanche 1<sup>er</sup>**  
Loto du Comité d'animation, 14 h, salle de la Vigne Catherine.

**Dimanche 15**  
Loto de l'ECVA, 14 h, salle de la Vigne Catherine.

**Mardi gras**  
Concours de déguisements et goûter, date à venir.

### Mars

**Dimanche 1<sup>er</sup>**  
Loto du Comité d'animation et de l'ECVA, 14 h, salle de la Vigne Catherine.

**Samedi 14**  
Tournois de belote du Comité d'animation, 20 h, salle de la Vigne Catherine.

**Samedi 28**  
Course cycliste de l'ECVA, Prix Fernand-Salvia, 12 h.

### Comité d'animation

Lors de l'assemblée générale du 18 décembre, les membres du Comité ont élu le nouveau bureau et adopté des statuts réactualisés.

#### Le bureau 2015

- ♦ Président, Didier Poncelet.
- ♦ 1<sup>er</sup> vice-président, Bruno Robache.
- ♦ 2<sup>e</sup> vice-présidente, Nelly Le Guennec.
- ♦ Secrétaire, Séverine Payart.
- ♦ Trésorière, Delphine Fontaine.
- ♦ Trésorier adjoint, Guy Égot.

De nouvelles animations on vu le jour l'année passée, et d'autres, pour les adultes et les enfants, vont suivre au programme de 2015.

#### Pour rejoindre le Comité, renseignements

- ♦ Séverine Payart, 03 23 74 88 74.
- ♦ Delphine Fontaine, 03 23 74 28 09.

carrelages - sanitaires  
**OK**  
**CARRELAGES**  
**9, rue porte Crouy**  
**SOISSONS - Tél: 03 23 59 57 70**

du lundi au vendredi de 8h30 à 12 h et de 14h à 19h  
le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h

## Les fusillés d'Ambleny

*En haut du petit chemin qui débouche entre les numéros 35 et 37 de la rue Mahieux, une plaque marque l'emplacement où deux soldats de la Première Guerre mondiale ont été exécutés. Ils étaient venus tous les deux de l'Allier combattre l'ennemi dans notre pays de la vallée de l'Aisne. Voici leur histoire.*

Dans le chemin de Béron, une plaque de marbre rappelle l'exécution en ce lieu de deux soldats. Le sergent Alphonse Brosse et le soldat Jean Boursaud appartenaient au 238<sup>e</sup> RI qui occupait, au début du mois d'octobre 1914, des tranchées dans le secteur de Fontenoy. Une zone de combats terribles, notamment le 20 septembre qui fut un véritable carnage. Le sergent Brosse était alors âgé de 34 ans. Né à La Palisse (Allier), il était ouvrier caoutchoutier à Clermont-Ferrand, marié sans enfants. Son camarade Boursaud était âgé de 35 ans. Né à Doyet-la-Prezle (Allier), il était maçon à Paris, marié et père de trois enfants.

Le sergent Brosse était en poste dans une tranchée, son camarade, moins exposé que lui, faisait la cuisine pour les sous-officiers dans une carrière proche. Dans la matinée du 4 octobre, le sergent quittait son poste pour annoncer à Boursaud qu'il avait l'intention de désertir. Il lui suggéra de l'accompagner car, lui dit-il, cela va très mal dans les tranchées de Fontenoy. Dans la soirée, il revint voir Boursaud et tous deux décidèrent de passer à l'acte.

Après s'être habillés en civil à l'aide d'effets trouvés dans une maison abandonnée de Roches, ils cachèrent leurs armes et leurs uniformes dans un bois entre Roches et Vic-sur-Aisne où ils passèrent la nuit et la journée du 5. La nuit suivante, ils réussirent à franchir le pont de Vic. Ils furent bien arrêtés par le poste de garde mais Brosse avait réussi à connaître le mot de passe par un camarade.

Naïvement, les deux fugitifs croyaient pouvoir atteindre Pierrefonds sans encombre et, de là, prendre le train pour Paris. Mais à Chelles, un poste de gendarmerie contrôlait les allées et venues des civils. Sans laisser passer, il était impossible de circuler. Ils furent arrêtés et les gendarmes n'ont pas eu de mal à découvrir que les deux hommes étaient des militaires.

Ramenés à Ambleny, au siège de la division, ils sont immédiatement déferés devant un conseil de guerre de la 63<sup>e</sup> division. Pour sa défense, Boursaud dit aux enquêteurs qu'il s'était laissé entraîner par Brosse. Celui-ci confirma être à l'origine de la désertion mais, pour se disculper, expliqua aux gendarmes : « Je ne mangeais plus, il me semblait que j'allais devenir fou. » Le 10 octobre, les deux militaires sont jugés par le conseil de guerre de la division. À l'unanimité des cinq juges, ils sont reconnus coupables d'abandon de poste en présence de l'ennemi, condamnés à mort et exécutés le jour même.



Le soldat Jean Boursaud et le sergent Alphonse Brosse sont inhumés côte à côte au cimetière militaire du Bois Roger à Ambleny.

Des témoins ont raconté la suite de cette pénible affaire. Onézime Hénin d'abord qui, dès le début de la guerre, a entrepris d'écrire son journal\* : « À cinq heures du soir je vais par la rue Mahieux pour avoir des nouvelles de ma sœur Césarine qui est à Villers, je suis tout ému de voir ce qui s'y passe. C'est d'abord Monsieur le Curé qui me dit allez-vous-en, ne venez pas par ici, car on va fusiller deux déserteurs. En effet, aux Marronniers, quatre compagnies d'infanterie sont sur les rangs, les gendarmes vont conduire les deux malheureux dans Béron où aura lieu l'exécution, les fosses sont faites d'avance, il y seront enterrés. Je n'y suis pas allé, c'est trop triste. »

Madame Cartier, qui habitait aussi le village et qui rencontra sur son chemin les condamnés et le peloton d'exécution, raconte : « L'un des soldats ne cessait de pleurer et tenait à la main un grand mouchoir à carreaux. L'exécution eut lieu dans la sente de Béron, à la sortie du village, où les deux malheureux furent attachés à des noyers. »

Leurs corps se trouvent aujourd'hui dans la nécropole militaire nationale d'Ambleny. Les deux croix portent, par erreur, la mention « Mort pour la France », une réhabilitation fictive en quelque sorte.

Denis Rolland

\* Ambleny, le temps d'une guerre, journal d'Onézime Hénin (1914-1918), Robert Attal et Denis Rolland, éditions Société archéologique et historique de Soissons.